

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
du
GARD

EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 31/03/2021
Reçu en préfecture le 31/03/2021
Affiché le 1/04/2021 **SLOW**
ID : 030-213002215-20210331-DCM2021_03_023-DE

Mme le Maire



**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Séance du 25 Mars 2021**

**Numéro et objet de la
délibération**

2021_03_023

**FONCIER
TABLEAU ANNUEL 2020
DES AFFAIRES
FONCIERES**

Rapporteur : L. Rousselot

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le VINGT CINQ MARS, à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Nathalie NURY, Maire

Etaient présents : Michel BERARDO, Karine FERRARO, Gilles COLOMBIER, Luc ROUSSELOT, Soraya BON, Philippe FAURE, Claire SEGUIN, Adjoint
Nicole BOUCHE, Marc Couzelas, Isabelle ASSEMAT, Lionel JOURDAN, Yvonne SAUVAT, Christian CANDELA, Philippe INDERBITZIN, Luc PACINI, Luc EUZET, Solenne EMANUELLI, Cora MUNOZ, Manon GRAVELEINE, Patrick MANETTI, Stéphane CARDENES, Maryvonne PUGIBET, Marie-Christine JANSEN, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Lauriane GOMIS qui donne pouvoir à Michel BERARDO
Sylvain REBOUL qui donne pouvoir à Nicole BOUCHE
Sandrine COTTAZ qui donne pouvoir à Gilles COLOMBIER
Farah CHAHMA qui donne pouvoir à Patrick MANETTI
Jackie BRUNET

Comme chaque année, il convient de présenter à l'Assemblée Municipale, le tableau des décisions prises par la Collectivité en matière de vente et d'achat foncier de l'année précédente,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité,

APPROUVE le rapport annuel de la politique foncière 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme,
Mme le Maire, Nathalie NURY


